

A Montreuil le 13 juin 2022.

## Déclaration FILPAC-CGT DS Smith France.

Les élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France ont fait le point sur la **situation économique et sociale** du Groupe.

Trois points ont fortement animé les débats.

**Les salaires** : les NAO 2022 ont été globalement abordées, discutées, voire partiellement conclues. En effet, il faut noter que beaucoup ont été signées faute de mieux et dans certains sites, ce sont des PV de désaccord. Malgré les demandes sur de nombreux sites, les directions locales, sous contrôle de la direction générale, ont réfuté le principe d'une clause de « revoyure ». La **FILPAC-CGT** DS Smith France affirme que les négociations ne sont pas terminées, et que la direction générale doit répondre à deux objectifs : la **couverture totale de l'inflation** et la **revalorisation réelle et sérieuse** de tous les **salaires de base**.

### Faits et méfaits « légaux » de la gestion financière de DS Smith :

La **FILPAC-CGT** DS Smith France constate que l'optimisation fiscale à outrance, via les frais de groupe, managements FEES et autres stratagèmes divers, **impactent les résultats des sites** en pillant la richesse créée par les salarié.es, empêchant ou minorant le **versement de Participation**.

Mais au-delà de DS Smith, ce sont aussi nos Services Publics que ces méthodes appauvrissent, **entraînant fermetures de classes scolaires, de bureaux de poste, et suppressions de Gares SNCF, Services hospitaliers, entre autres**.

La **FILPAC-CGT** dénonce cette casse organisée dont DS Smith est un acteur zélé !

**La politique sociale** : en 2021, la **FILPAC-CGT** DS Smith France avait mis en avant des problèmes graves de conditions de travail, d'emploi, de formations, de qualifications, mais aussi de pratiques managériales insupportables **avec un impact sur l'attractivité de nos métiers**. Ces problèmes ont aussi un impact direct sur notre absentéisme, et malgré les quelques mesurette qui auraient pu être mises en place ici et là, rien n'a vraiment changé. Le **STRESS**, dû au mal être des salarié.es au travail, est bien présent, en nous, autour de nous, dans l'ensemble des usines de notre groupe. Une des premières causes de ce **STRESS** est la baisse constante des effectifs dans la quasi-totalité des services, ce qui se traduit par une charge de travail supplémentaire pour chacune des personnes ainsi exposées. Autre facteur aggravant du **STRESS** : la montée en puissance d'une certaine **agressivité verbale et comportementale** de certains « **Managers** », petits ou grands dans la

hiérarchie, que ce soit par les paroles et/ou altercations qui formulent leurs consignes et ordres, que ce soit dans certains de leurs comportements qui dénotent la **non considération**, voire l'**indifférence**, envers les salarié.es qu'elles et ils encadrent, **refusant ainsi de voir les choses en face sur les vrais problèmes** liés au travail actuel.

La **FILPAC-CGT DS Smith France** réitère, en urgence, ses remarques et revendications sur ces questions. Elle **interpelle à nouveau la Direction Générale** afin qu'elle intervienne rapidement auprès de ses subordonnés pour qu'une autre stratégie soit mise en œuvre concernant l'amélioration réelle des conditions de travail, se traduisant dans l'immédiat par des embauches en nombre suffisant de salariés en CDI, formés et rémunérés en conséquence, la suppression des Risques Psychosociaux Sociaux (**RPS**) du fait des mauvais comportement de certains pseudo-responsables.

Enfin, nous avons été interpellés sur les décisions arbitraires de reconnaissance de la qualification souvent sous couvert d'une soi-disant évaluation des compétences.

La **FILPAC-CGT DS Smith France** espère que tout cela sera réellement et rondement réglé, et que ces méthodes, venues d'un autre temps, disparaîtront à jamais. Elle demande aussi une réunion d'urgence avec la direction française pour avancer sur les sujets suivants :

- ☞ Les salaires avec l'inflation galopante, 5,8% annoncé pour fin juin et plus de 8% d'ici fin 2022.
- ☞ Les classifications et qualifications.
- ☞ La gestion des fins de carrière avec des aménagements pour les salarié.es à partir de 55 ans.
- ☞ L'égalité professionnelle.
- ☞ La Gestion des emplois et des parcours professionnel (GEPP).
- ☞ La pénibilité.
- ☞ La Qualité de Vie au Travail (QVT).

La **FIPAC-CGT DS Smith France** exige que ces sujets soient traités en urgence et avec sérieux de la part de ses dirigeants français qui à ce jour démontre qu'ils sont les maillons faibles du bien être au travail. **Un changement s'impose !**

**La FILPAC-CGT DS Smith France.**